

## SKI ALPIN

Les Autrichiennes signent un doublé

Page B 4



## JOURNALISME

Alain Gravel devient le nouveau président de la FPJQ

Page B 8



## ÉCONOMIE

## FONDS D'INVESTISSEMENT



Michel Marcoux

## Les frais cachés des obligations

**J**e compte parmi les nombreux petits investisseurs canadiens et je ne me sers pratiquement que des fonds communs de placement pour gérer mes épargnes. J'apprécie donc que Le Devoir consacre une chronique hebdomadaire à ce type d'investissements. J'ai sous les yeux l'une d'elles portant sur les obligations. Dans cette chronique, vous faites une brève présentation de l'intérêt pour le petit investisseur de détenir des fonds d'obligations plutôt que des obligations.

L'argument majeur que certains retiennent contre les fonds d'obligations se formule ainsi: les obligations ont un rendement plus ou moins fixe, inutile donc de payer des frais de gestion qui viennent gruger le rendement.

En résumé, vous dites dans votre chronique que les fonds possèdent — ce qui peut sembler étonnant — un avantage relativement aux frais:

■ les frais à l'achat d'obligations: pas toujours évidents à déterminer;

■ les coûts engendrés par la détention d'obligations peuvent s'avérer élevés pour des montants inférieurs à 10 000 \$.

J'apprécierais que vous développiez davantage — chiffres à l'appui — votre argumentation.

Est-ce possible que votre réponse tienne compte d'un portefeuille d'obligations de 50 000 \$ (REER), ce qui doit être le cas de plusieurs de vos lecteurs?

Le monde des obligations est extrêmement complexe à maîtriser pour les profanes. Je suis sûr que les lecteurs apprécieront vos précisions.

L. B., Outremont

Je conviens avec vous que le monde des obligations peut parfois sembler complexe. Seulement pour l'acquisition directe d'obligations, il est difficile, sinon impossible, de connaître au moment de l'achat la commission versée au courtier. J'ai moi-même été en mesure de constater, il y a quelques années, qu'un client avait déboursé une commission totale de pas moins de 16 % pour son obligation achetée auprès d'une firme de courtage reconnue...

Les cas d'abus sont plus fréquents que l'on pense. L'investisseur doit donc tenir compte qu'il lui est presque impossible, à chaque fois qu'il fait une acquisition d'une obligation, de connaître le total des frais de courtage qui varie généralement entre 0,5 % et 5 %. Vive la transparence!

Quant au portefeuille de 50 000 \$ que vous me soumettez pour avoir mon avis, il n'est pas évident d'affirmer quelle est la meilleure option. Plusieurs facteurs entrent en jeu, dont la stratégie que vous désirez adopter. Si un investisseur prévoit acheter et garder son obligation jusqu'à l'échéance, le rendement issu de l'achat direct peut être acceptable. Il faut toutefois rechercher un courtier qui réclame des commissions raisonnables. Vous trouverez généralement les meilleurs taux du côté des courtiers escompteurs, par exemple Disnat. Vous pouvez ainsi vous attendre à payer une commission totale inférieure à 1 %.

Il faut cependant être conscient que si vous optez pour une stratégie qui implique une gestion active, et ce, toujours dans le contexte de l'achat direct, vos frais vont augmenter. Si vous possédez un portefeuille de 50 000 \$ composé de cinq obligations et que vous désirez vendre l'une d'elles chaque année pour la réinvestir à un taux plus élevé, l'effet des commissions sera augmenté. En agissant ainsi, je calcule qu'un investisseur peut se retrouver à déboursier des frais annuels de près de 1 %, même si l'application d'une telle stratégie est toute simple.

Les familles de fonds bénéficient quant à elles d'importants rabais étant donné la taille de l'actif qu'elles gèrent. Elles peuvent donc appliquer de nombreuses stratégies: par exemple, elles peuvent recourir au roulement automatique des échéances de moins de deux ans pour rehausser le rendement.

Les frais de gestion facturés pour un fonds d'obligations se situent généralement aux alentours de 1,5 %. L'économie de temps et d'énergie combinée à la gestion professionnelle et à la liquidité élevée des fonds d'obligations justifie pleinement la présence de tels frais.

Voici deux fonds qui appliquent des gestions actives apportant une valeur ajoutée intéressante. Le FISQ zéro coupon-profil Québec, composé d'obligations québécoises à coupons détachés, obtient un rendement annualisé de 5,8 % sur quatre ans. TD, un joueur important dans le secteur obligataire, propose également un fonds à considérer: le TD obligations à rendement réel, composé d'obligations gouvernementales s'ajustant en fonction de l'inflation, affiche un rendement annualisé de 9,8 % sur cinq ans. Quand on sait que les CPG cinq ans ont rapporté un rendement annualisé de 4 % au cours des cinq dernières années et ne donneront certainement pas beaucoup mieux dans l'avenir, les fonds obligataires gérés activement représentent un choix plus qu'intéressant.

question@avantages.com

L'auteur est conseiller en placement et président d'Avantages Services Financiers, une société indépendante spécialisée dans le courtage de fonds communs de placement et dans la gestion privée.

## La pauvreté absolue a été réduite de moitié depuis 1981

Les promesses non tenues menacent cette progression

François Bourguignon est premier vice-président et économiste en chef de la Banque mondiale. Cette semaine, il se trouve en visite à Ottawa où il s'entretiendra avec des parlementaires, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des représentants d'organismes de développement.

FRANÇOIS BOURGUIGNON

**E**ntre 1981 et 2001, la proportion de la population mondiale vivant dans la pauvreté absolue, c'est-à-dire avec moins de 1 \$US par jour, a été réduite pratiquement de moitié, passant de 40 à 21 %. En outre, probablement pour la première fois dans l'histoire, le nombre absolu de personnes vivant avec moins de 1 \$US par jour dans l'ensemble des pays en développement a reculé, passant de 1,5 milliard en 1981 à 1,1 milliard en 2001. Ce progrès stupéfiant donne à penser que l'objectif de réduire de moitié la pauvreté par rapport à son niveau de 1990, en l'espace de 25 ans seulement — ainsi qu'en ont unanimement décidé les dirigeants du monde entier à la session du millénaire des Nations unies en 2000 — sera effectivement atteint.

Cette amélioration doit toutefois beaucoup à un seul pays, la Chine. Le PIB par habitant y a quintuplé depuis 1981 et le nombre de pauvres a chuté de 600 millions à tout juste plus de 200 millions ces dernières années. Assez remarquablement, près de 50 % de cette progression est intervenue dans la première moitié des années 1980, tout juste au début de la période de réforme, au moment où la Chine prenait les premières mesures de libéralisation de l'économie rurale, là où se concentraient les plus démunis. L'Asie du Sud, en particulier l'Inde, a également connu une croissance rapide au cours de la dernière décennie. La pauvreté y a reculé de 41 % en 1990 à 31 % en 2001. Le nombre absolu de pauvres a cependant diminué plus lentement en raison d'une croissance démographique rapide.

En revanche, la pauvreté s'est accrue en Afrique subsaharienne. Depuis 1981, le PIB par habitant a diminué de 15 % et la croissance démographique n'a que faiblement baissé. En conséquence, le nombre de personnes pauvres a presque doublé, tandis que le taux de pauvreté passait de 42 à 47 %. La pauvreté était avant tout un «drame asiatique» dans les années 1960. Si rien n'est fait, elle sera presque exclusivement un «drame africain» dans 15 ou 20 ans.

Bien que remarquables au niveau mondial, les résultats enregistrés sur le front de la pauvreté cachent donc de grandes disparités. Par ailleurs, si le nombre de personnes vivant avec 1 \$US ou moins par jour s'est réduit, on constate que 2,7 milliards de personnes vivent encore en dessous du seuil de 2 \$US par jour.

## Le consensus de Monterrey

Le sommet de Monterrey, qui a réuni les dirigeants du monde entier en mars 2002, scellait un nouveau pacte entre pays développés et pays en développement. Il s'agissait d'un engagement d'une part à fournir les fonds nécessaires et d'autre part à adopter les politiques adéquates pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire (ODM) à l'horizon de 2015. Cela signifie notamment de réduire de moitié (par rapport au chiffre de 1990) la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 \$US par jour, à diminuer de deux tiers la mortalité infantile et à ouvrir les portes de l'école primaire à tous. Pour ce faire, le consensus de Monterrey appelait les pays en développement à améliorer leurs politiques et leur gouvernance, et les pays développés à renforcer leur soutien au développement en ouvrant davantage



ANTHONY NJUGUNA REUTERS

Des femmes cheminent vers un camp de réfugiés au Darfour. La pauvreté était avant tout un «drame asiatique» dans les années 1960. Si rien n'est fait, elle sera presque exclusivement un «drame africain» dans 15 ou 20 ans.

leurs marchés, en accroissant le volume et la qualité de leur aide, et en allégeant la dette.

Depuis le début des années 1990, les pays en développement ont effectivement renforcé leurs politiques de croissance. Leur gestion macroéconomique s'est améliorée, les déséquilibres budgétaires ont été réduits et l'inflation est maîtrisée. Mais les pays développés, quant à eux, ont peu fait pour réduire les barrières commerciales qui pénalisent les pays pauvres, notamment dans l'agriculture, les textiles, la confection et plus généralement dans les activités à forte intensité de main-d'œuvre. Le soutien des pays développés à leur agriculture par le biais des contrôles aux frontières et des subventions à la production atteint plus de 300 milliards de dollars par an. On calcule en outre qu'une plus grande libéralisation du commerce international dans l'agriculture et les autres secteurs pourrait accroître le revenu réel du monde en développement d'environ 500 milliards d'ici 2015, pour peu que les pays en développement prennent les mesures d'accompagnement nécessaires.

S'agissant de l'aide au développement, les pays riches ont pris des engagements, pendant et après le sommet de Monterrey, se montant à 0,29 % de leur revenu national brut à l'horizon 2006 — ce qui ramènerait en fait ce ratio à son niveau de 1994. Sur ce point, les bailleurs de fonds ont commencé à tenir promesse, mais il reste encore à faire. Le Canada, par exemple, a porté son aide à 3,3 milliards de dollars (canadiens) en 2003, alors qu'elle n'était que de 2,6 milliards en 2001. Pour l'ensemble des bailleurs de fonds, l'aide publique nette au développement est passée de 52,3 milliards de dollars (des États-Unis) en 2001 à 68,4 milliards de dollars en 2003, soit une augmentation de 30 %. Cela étant, cette augmentation n'est que d'environ 13 % en valeur réelle, du fait de la fluctuation des taux de change et de l'affaiblissement du dollar des États-Unis. Par ailleurs, la hausse tend à se concentrer sur un petit nombre de pays stratégiques comme l'Afghanistan et l'Irak.

## Perspectives d'avenir

L'information circulant plus vite que jamais dans le monde, les plus pauvres n'ignorent rien des progrès réalisés ailleurs et observent un fossé grandissant entre eux et les pays riches. Une personne informée ne restera pas nécessairement passive devant de telles disparités. A terme, leur augmentation risque de nourrir le radicalisme et d'aiguiser des conflits qui, à leur tour, peuvent nécessiter des interventions coûteuses de la communauté internationale et exacerber les problèmes de développement initialement à l'origine de ces conflits.

Les risques futurs sont grands,

du commerce (OMC). Il faut bien sûr faire davantage et concrétiser ces efforts. Les pays en développement doivent aussi s'engager plus avant sur la voie du libre-échange.

En ce qui concerne l'aide et la dette, les engagements de Monterrey doivent être honorés à l'horizon de 2006. Mais il faut d'ores et déjà aller plus loin. La poursuite des ODM exige un effort bien plus important de la part des bailleurs de fonds d'ici à 2015, et au-delà. Dans d'autres domaines, et notamment la maîtrise de l'environnement et des épidémies, il est urgent que les pays riches coopèrent avec les pays en développement de façon à assurer le développement durable et équitable de la société humaine.

Les jeunes représentent actuellement la moitié de la population des pays en développement. Il s'agit de faire en sorte que, lorsqu'ils seront adultes dans 10 ou 20 ans, ils puissent bénéficier des promesses qui leur sont faites aujourd'hui d'un développement plus rapide, et qu'ils rompent enfin la chaîne d'espérance déçue qu'ont connue leurs aînés.

TIGER WOODS

Célébrons 25 ans d'excellence

**CHÂTEAU D'IVOIRE**

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651  
Sans Frais 1 888 883 8283  
www.chateauivoire.com





# LES SPORTS

## SKI ALPIN

### Les Autrichiennes signent un doublé Trois Canadiennes se placent parmi les 20 premières

Lake Louise — Les skieuses autrichiennes ont décroché leur première victoire de la saison, réalisant un doublé lors du premier super-G de Coupe du monde de la saison, hier, alors que trois Canadiennes se sont classées parmi les 20 premières.

Michaela Dorfmeister a remporté sa première épreuve à Lake Louise, devançant le parcours sous la neige en 1 m 16 s 24. Sa coéquipière Renate Goetschl s'est classée deuxième, méritant son 10<sup>e</sup> podium dans la station des Rocheuses. Lindsey Kildow de Vail, au Colorado, a complété un week-end fructueux en terminant troisième en 1 m 16 s 64. Kildow avait enlevé la descente inaugurale de la saison, vendredi.

La jeune équipe canadienne a montré son potentiel alors que Kelly VenderBeek, âgée de 21 ans, de Kitchener, en Ontario, a signé sa meilleure performance en carrière sur le circuit de la Coupe du monde avec une 14<sup>e</sup> position en 1 m 17 s 55. Allison Forsyth, âgée de 26 ans, de Canmore, en Alberta, a enre-

gistré son meilleur résultat en super-G, une 15<sup>e</sup> place, tandis que Geneviève Simard, 24 ans, de Val-Morin, a fini 18<sup>e</sup>.

VanderBeek a agité ses bâtons en l'air après avoir franchi le fil d'arrivée sous les applaudissements d'une foule modeste. «*Ça vaut bien tout le travail que j'y mets, a-t-elle déclaré avec un grand sourire. Ça vaut chaque journée à me geler les oreilles et à perdre les ongles parce qu'ils sont noirs et toutes ces journées en gymnase.*»

Forsyth, qui est plus une technicienne, était enthousiasmée de s'être hissée parmi les 15 premières à son quatrième super-G en carrière. «*Je suis vraiment heureuse de ce que j'ai réussi aujourd'hui, a révélé Forsyth, dont le précédent meilleur résultat en super-G était une 38<sup>e</sup> position l'an dernier à Are, en Suède. Deux Canadiennes parmi les 15 premières aujourd'hui. Nous sommes une force avec laquelle il faut désormais composer.*»

Presse canadienne

### Raich finit en beauté

Beaver Creek, États-Unis — L'Autrichien Benjamin Raich a trouvé la voie du succès pour sa 4<sup>e</sup> course à Beaver Creek, au Colorado, remportant hier le 1<sup>er</sup> slalom de la saison de la Coupe du monde de ski alpin devant l'Italien Giorgio Rocca et l'Autrichien Rainer Schoenfelder.

Tout comme la veille en géant, l'Américain Bode Miller n'a fait qu'une brève apparition, enfourchant une porte en première manche. Il restait toutefois confortable meneur au classement général de la Coupe du monde à la faveur des cinq podiums dont quatre victoires lors des cinq premières courses.

«*C'est un résultat formidable, ça met en confiance pour le reste de la*

saison», déclarait Raich après la 14<sup>e</sup> victoire de sa carrière, la 9<sup>e</sup> dans la spécialité qui l'avait révélé avant de devenir un skieur polyvalent et s'attaquer aux épreuves de vitesse. Cette victoire est d'autant plus encourageante qu'elle montre que j'avais encore du jus après trois jours de course», ajoutait le champion du Pitzal, 26 ans. «*La chasse à Miller [au classement général] a commencé mais il faut rester réaliste et se concentrer d'abord sur les disciplines techniques.*»

Le circuit masculin devait rejoindre l'Europe pour les prochaines étapes: Val d'Isère pour une descente et un géant et Sestrières pour les spécialistes du slalom.

Agence France-Presse

### Moya aide l'Espagne à décrocher la Coupe Davis

Séville — L'Espagne a remporté la deuxième Coupe Davis de son histoire grâce à la victoire de Carlos Moya sur l'Américain Andy Roddick par 6-2, 7-6 (1), et 7-6 (5), hier, sur la terre battue de Séville.

Les Espagnols ont finalement gagné la rencontre trois victoires à deux après le succès inutile en deux manches de l'Américain Mardy Fish sur Tommy Robredo, par 7-6 (8) et 6-2, dans le dernier simple sans enjeu. L'Espagne avait remporté son premier titre en battant l'Australie à Barcelone en l'An 2000.

Après sa victoire, obtenue sur un dernier revers dans le filet de Roddick, Moya s'est allongé sur le court avant d'aller serrer la main du Prince Felipe et de son épouse Letizia. «*J'attendais ce moment depuis des années, ça a été incroyable*», commenta l'ancien vainqueur de Roland-Garros, qui n'avait pas participé au premier sacre de l'Espagne à cause d'une blessure.

«*Je me suis préparé pour ce jour. Je savais qu'en jouant sur terre battue j'aurais mes chances. La Coupe Davis est mon rêve, je ne peux pas demander plus. Il n'y a rien de plus grand que ce que j'ai vécu [hier].*»

Pour que les Américains aient une chance de soulever le Saladier d'Argent pour la 32<sup>e</sup> fois de leur histoire, Roddick aurait dû gagner ses simples. Il a perdu les deux.

Moya, qui avait perdu ses trois précédentes confrontations avec Roddick, a disputé un match impeccable. Roddick et lui ne s'étaient encore jamais affrontés sur terre battue. Ses grands coups de fond de court ont empêché l'Américain de monter aussi souvent qu'il l'aurait souhaité. Et quand Roddick a



Carlos Moya a été porté à bout de bras par ses coéquipiers, hier, à la suite de la victoire de l'Espagne.

pris le filet d'assaut, il a fréquemment été puni par des lobs et passifs d'une précision déroutante.

Moya a remporté le premier set en 36 minutes, après s'être emparé des deux premiers jeux de service de son adversaire. Roddick a tenu sa mise en jeu dans la deuxième manche et a fait le brys pour mener 3-1. Mais l'Espagnol a répondu immédiatement, notamment grâce à deux double-fautes de Roddick dans ce jeu.

L'ancien vainqueur de l'US Open s'est procuré une autre balle de brys dans le huitième jeu mais il n'a pas su saisir sa chance.

«*Au brys d'égalité, Roddick a commis une double faute et a permis à Moya de se détacher 4-1. L'Espagnol a réussi un lob magni-*

fique dans la foulée puis a conclu la manche après une nouvelle faute en revers de Roddick.

Dans la dernière manche, Moya a eu une première balle de match dans le 10<sup>e</sup> jeu, sauvée par l'Américain sur un as. Les deux hommes ont disputé un nouveau brys d'égalité dans lequel Moya a pris l'avantage 6-3. Roddick a annulé deux nouvelles balles de match avant de s'incliner après 2h 29 minutes de jeu.

«*[Moya] a fait un grand match, a déclaré le capitaine espagnol Jordi Arrese. C'était sa chance et il ne nous a pas laissés tomber. Il avait perdu trois fois contre Roddick et son jour était venu de le battre.*»

Associated Press

### Patinage de vitesse

### Wotherspoon remporte l'argent

Nagano, Japon — Le Canadien Jeremy Wotherspoon a remporté la médaille d'argent du 500 mètres disputé, hier, dans le cadre de l'épreuve de Coupe du monde de patinage de vitesse de Nagano.

Mais il croyait bien avoir remporté l'or... Le patineur originaire de Red Deer, en Alberta, a su après la course qu'il avait été devancé sur le fil par le titulaire du record du monde sur la distance, le Japonais Hiroyasu Shimizu. Shimizu a été déclaré vainqueur après un ajustement au nouveau chronomètre de l'arène de M-Wave de Nagano.

Shimizu avait été initialement chronométré en 34,98 secondes, mais son temps a ensuite été rabaisé à 34,95 secondes, faisant chuter Wotherspoon au deuxième rang en raison de son chrono de 34,97. Joji Kato a remporté le bronze en 35,23 secondes.

«*Je croyais avoir gagné», a dit Wotherspoon qui totalise 54 victoires au sein du circuit de la Coupe du monde de patinage de vitesse.*

«*C'est à rendre fou une telle décision, mais ils veulent avoir le temps le plus précis possible. C'est la seule course de la fin de semaine qui a été affectée par le nouveau chronomètre. Peu importe, mon but est atteint. Je voulais descendre sous les 35 secondes et j'ai bien hâte d'affronter Shimizu dans la même vague. Ça sera un bon test pour les nerfs.*» Samedi, Wotherspoon et Shimizu avaient obtenu le même temps au 500 mètres.

Presse canadienne

### EN BREF

### Plongeon: Bouchard domine

Le jeune plongeur Maxim Bouchard du Camo a gagné la médaille d'or dans ses trois épreuves aux tremplins d'un mètre, de 3 mètres et à la plate-forme dans la catégorie des 14 et 15 ans, lors de la huitième édition du Championnat internatio-

nal Camo Invitation, qui s'est terminée hier au complexe sportif Claude-Robillard. Bouchard, de St-Constant, a récolté 346,85 points pour devancer les Américains Ryan Helms (316,35 points) et Brent Eichenseer (308,95 points). Dans l'ensemble, le Camo a obtenu d'excellents résultats. Ses représentants ont remporté 23 médailles dont 11 d'or en 24 épreuves. — PC

### NFL: Vick s'écrase

Tampa, Floride — Michael Vick ressemblait à un joueur du dimanche face aux Buccaneers de Tampa Bay qui ont écrasé hier les Falcons d'Atlanta 27-0. Les Buccaneers ont empêché les Falcons (9-3) de remporter le titre de la section sud de l'Association nationale. Simeon Rice est devenu le 22<sup>e</sup>

joueur de la NFL à obtenir 100 sacs du quart, plaquant Vick par deux fois derrière sa ligne de mêlée et lui faisant perdre le ballon une fois. Cette erreur a mené à un touché des Buccaneers. Les Falcons n'avaient pas été blanchis depuis le 13 octobre 2003. Vick a amassé 81 verges au sol mais il n'a présenté qu'une fiche de 13-en-27 pour 115 verges et deux interceptions. — AP

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

## AVIS DE DÉCÈS

### AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

### MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

### HORIZONTELEMENT

- Dis en plus. - Bivouac.
- Lieu planté de chênes.
- Cuivre. - Bradype.
- Partie du monde. - Oui. - Anniversaire.
- Notre-Seigneur. - Papillon voisin des teignes.
- Danser. - Largeur d'une étoffe.
- Viguer. - Adj. possessif.
- Poëlier. - Désigna un écrit par un mot ou une expression.
- Déception pénible. - Couverture.
- Flagrant délit.
- Caid. - Force associée au yang. - Trois fois.

### VERTICALEMENT

- Ange. - Hibou.
- Plaisir intense.
- Marque le lieu. - Titane. - Chiffonnier.
- Qui concerne le raisin. - Entraîn.
- Sélectionné. - Surir.

### Solution d'hier

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

### 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

SUD-OUEST près canal Lachine  
Condos neufs, 2-3 c.c., pl. bois, foyer, ac. 5 modèles différents.  
Prévente à partir de 126 900\$  
Livraison juillet 05.  
514-823-1631

### 130 MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON PAYSIBLE - 2 étages.  
3 c.c., petite grange.  
terrain 5 000 m<sup>2</sup> à 50 km sud Mt.  
112 500 \$, 450-460-2573

### 135 TERRAINS

ST-MICHEL-DES-SAINTS  
67034 p.c. 6000\$  
244835 p.c. 17000\$  
450-833-6866

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT/LAURIER 2 c.c.  
Style loft, rénové, briques, électros.  
Stat. Libre. 1495\$ 514-928-7784

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT/LAURIER 2 c.c.  
Style loft, rénové, briques, électros.  
Stat. Libre. 1495\$ 514-928-7784

### 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

LEVIS (5 min. des ponts), joli cottage de rêve, meublé, 2 c.c., vue, accès au Fleuve 419-838-7981

### 167 MEUBLÉS

BÂTISSE HISTORIQUE  
Style New-York, loft tout meublé.  
600 p.c., grande fenestration, ac. chauffé, face Palais des Congrès.  
514-817-3695

### 170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS - 400 à 700 euros/semaine.  
Bastille, Marais, yvazpi@yashoo.fr  
011 33 675 524 579

### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

STE-FOY - Le Verrebourg  
4 1/2-1260 p.c., rez-de-ch., piscine ext., stat. int., gym. Poss. meublé. 1 300\$/mois. (418) 525-8428

### 166 PROPRIÉTÉS À LOUER

LEVIS (5 min. des ponts), joli cottage de rêve, meublé, 2 c.c., vue, accès au Fleuve 419-838-7981

### 170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS - 400 à 700 euros/semaine.  
Bastille, Marais, yvazpi@yashoo.fr  
011 33 675 524 579

### 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

MONT-TREMBLANT CHALET À LOUER  
8 min. des pistes de Tremblant.  
3 c.c., 2 sb., foyer, verrière.  
1<sup>er</sup> décembre au 30 avril.  
(514) 217-5832 ou (819) 687-3444

### 320 AMÉUBLEMENT

SET DE CHAMBRE 7 MCM.  
Cout 5 600 \$, demande 2 900 \$.  
514-989-0173

### 350 ANIMAUX

CHIENS : Bichon, Cocker, Chow, Canche, Lhasa, Rott, Shih tzu, etc.  
A.B.L. Enrg. 514-256-7997

### 440 SERVICES DOMESTIQUES

D'JPO: AIDES MÉNAGÈRES des Philippines disponibles  
514-233-1287

### 507 HYPOTHÈQUES

SecurFinance  
Compagnie spécialisée dans le financement hypothécaire (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> rang) recherche INVESTISSEURS  
Taux garantis de 10%, termes de 6 mois à 5 ans. Min 100K.  
TÉL.: 450-663-9500 POSTE 234

### 575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JOUDOIN TRANSPORT INC.  
Déménagements de tous genres  
Spécialité: appareils électroniques  
Assurance complète. 253-4374

### 450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES  
vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 45 000\$ à 85 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO.  
(416) 975-5252 poste 305

### 530 COURS

ANGLAIS (TOEFL) par diplôme, Ph.D. 8hres/200\$ 514-369-4426

### 542 MASSOTHÉRAPIE

NOUVEAU SALON LILAS  
service personnalisé massage  
635 Provisi Lachine 514-637-1979

### AVIS DE DÉCÈS

Pour publication section décès  
www.lememorial.com  
(514) 525-1149  
2190 Mont-Royal Est  
Montreal, Qc H2H 1K3  
Téloc.: (514) 525-7999  
Tous les jours de 11h à 19h30

### Environnement Canada

### Montréal

### Prévisions météo

AUJOURD'HUI	CE SOIR	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Possibilité d'averses de neige max -7	Possibilité d'averses de neige min -10	Possibilité d'averses de neige max 0, min -10	Neige passagère max 0, min -2	Alternance de soleil et de nuages max -2, min -4

### La météo en un clin d'œil

Max. 4	-0.8
Min. -13	-9.0
Precip. 1.4 mm	

### Phases de la lune

12/12	12/18	12/26	1/3
-------	-------	-------	-----

### Canada

St. John's	-5/-7
Halifax	-4/-11
Ottawa	-7/-13
Toronto	0/-4
Winnipeg	-2/-14
Edmonton	-16/-13
Regina	-10/-30
Vancouver	4/1
Whitehorse	-16/-25
Yellowknife	-28/-34

### Le monde

New York	11/0
Chicago	11/6
Atlanta	15/11
Miami	29/19
Los Angeles	15/5
Rio de Janeiro	28/20
Amsterdam	7/4
Moscou	11/-3
Paris	7/3
Sydney	27/17

Parlez directement avec un prévisionniste  
Météo Conseil  
1-900-565-4455  
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL  
www.meteo.ec.gc.ca  
La météo canadienne sur le Web

• ÉTHIQUE ET RELIGIONS •

Crise au ministère de l'Immigration

# Tout est sur la table, sauf les danseuses

## Mme Sgro et ses conseillers vont-ils changer un système qui permet tous les abus, mais répond si mal aux besoins des gens qui y font appel ?

Maintenant qu'Ottawa a renoncé à l'importation de danseuses exotiques, à quelles priorités va donc s'employer de toute urgence la ministre de l'Immigration? Elle va entreprendre de changer le système, rien de moins. Le commissaire à l'éthique, Bernard Shapiro, qui vérifie si Judy Sgro a enfreint quelque règle, devra faire diligence, car sa conclusion risque d'arriver en retard. En immigration, en effet, l'attention va désormais se porter, apprend-on, sur les vraies questions.



Jean-Claude Leclerc

Finis l'époque où un chef de cabinet allait s'enquérir auprès des tenanciers de leur pressant besoin en effectives étrangères. M. Ihor Wons, félicité puis blâmé pour son zèle à écouter leurs lamentations, a obtenu un repos bien mérité. Deux conseillers spéciaux vont s'assurer que la ministre se tourne vers l'avenir. Mark Dunn, chef des communications sous l'ex-ministre Denis Coderre, et Maurice Rioux, un ancien directeur de cabinet, vont aider Mme Sgro à présenter sous peu une «vision».

M. Dunn trouve injustes les attaques de l'opposition. Cela n'a que trop duré. «L'objectif primordial maintenant, c'est d'impliquer les Canadiens, dit-il, dans une toute nouvelle vision de l'immigration. Tout est sur la table», a-t-il confirmé, d'après le *Globe and Mail*.

L'accord avec Washington sur les réfugiés passant par les États-Unis? Sur la table. Le sort de milliers de travailleurs clandestins? Sur la table aussi. Et la situation des centaines de milliers de futurs immigrants qui attendent une réponse depuis des années? Sur la table également.

Mais pas les danseuses exotiques, roumaines ou non. Le premier ministre, Paul Martin, a mis fin à ce programme (même s'il n'existait pas officiellement). A peine moins confus, le titulaire des Ressources humaines, Joe Volpe, n'aurait jamais fait partie d'un ministère qui étudie «cet emploi particulier», bien que ce soit, dit-il, «une forme légitime de travail».

Est-ce la fin de ces permis pour lesquels des propriétaires de club prennent d'assaut la colline parlementaire? Pas nécessairement. Mais Ottawa ne va plus payer des fonctionnaires à étudier ce marché du travail. Il reviendra aux employeurs de faire la preuve que le pays manque de main-d'œuvre en ce domaine.

Non seulement M. Volpe ne veut plus entendre parler d'un pareil programme, mais l'abolition qu'il vient de décréter n'a rien à voir avec la tempête soulevée aux Communes. Depuis des mois déjà ses fonctionnaires s'activaient à éliminer ce genre de recrutement. Mais alors, quels sont ces collègues de Mme Sgro qui s'opposaient, affirme-t-elle encore, à l'abolition des permis de danseuses exotiques? Mystère.

**Les tenanciers outrés**  
Les tenanciers, eux, sont ou-

trés. Tim Lambrinos, le directeur de l'Adult Entertainment Association, voit dans l'abolition du programme la preuve d'un préjugé contre les effeuilleuses. «Elles n'ont enfreint aucune loi, dit-il. Cette profession est légale. Et s'il manque de personnel, nous devons en recruter sur le marché international.»

Dorénavant, les employeurs devront démontrer que, en dépit de leurs offres d'emploi dans les journaux du pays, ils n'ont pu recruter des gens d'ici. Mais comment y parvenir, demande le directeur Lambrinos. «Le ministère ne nous permet pas de passer des offres sur son site Web, dit-il, et certains journaux n'acceptent pas, non plus, nos annonces.»

Il sera difficile de prouver la pénurie en passant par les moyens traditionnels, estime M. Lambrinos, bien que «la chose ne soit pas impossible». Son association avait collaboré avec la police en vue de nettoyer cette industrie. Une brochure en cinq langues précisait même aux danseuses leurs droits en milieu de travail tout en leur rappelant que «le sexe est interdit dans les clubs».

Avec l'abolition du programme, dit-il, l'industrie va devenir clandestine. «N'est-il pas préférable de la réglementer? On ne peut la rendre illégale.»

Pour l'avocat Richard Kurland, qui songe à une poursuite devant les tribunaux, c'est plutôt la décision du ministère qui viole la loi. Après le débat aux Communes, un recours collectif, à peine moins spectaculaire qu'un effeuillage, pourrait être fort instructif. Mais ne comptons pas sur le gouvernement pour contredire les propriétaires de club.

Il se trouve, en effet, des tenanciers qui ont souscrit à la caisse du Parti libéral. Surtout, Ottawa serait mal venu de décrier en Cour des pratiques qu'il a tolérées, encouragées et protégées depuis des années. Il serait nécessaire, pour en avoir le cœur net, d'ouvrir plutôt une enquête indépendante sur une certaine main-d'œuvre féminine, celle qui danse dans les clubs, mais aussi celle qui le fait, sur appel, en résidence privée.

Mais les autorités de qui relève la sécurité publique et le respect des droits civils — les provinces — se préoccupent peu de cette population marginalisée. Les forces policières ou les commissions des droits qui agissent sur plainte ne sont guère utiles. Souvent, en effet, la main-d'œuvre n'ose pas se plaindre, craignant l'expulsion. Elle n'est pas moins exploitée, asservie ou même agressée. Au contraire, elle l'est davantage.

**Trafic d'esclaves sexuels**

Pendant que le ministère de la Justice s'inquiète des droits fondamentaux bafoués sur les autres continents, le Canada participe au trafic international des esclaves sexuels. Le journaliste Victor Malarek a fait enquête

sur cette immigration. Neuf femmes étrangères sur dix ne viennent pas au pays de leur propre volonté. Elles sont «sous le contrôle du crime organisé et des proxénètes», écrit-il dans son livre *The Natashas*. Elles gagnent beaucoup d'argent, dit-on; mais quelle part de leurs revenus va aux passeurs, souteneurs et autres «agents»?

Pour faire échec aux bandes de motards criminels, les autorités n'ont pas hésité à protéger des tueurs à gages ayant des dizaines de meurtres à leur compte. Mais pour mettre fin au trafic des femmes et à l'exploitation d'une main-d'œuvre tenue en esclavage, le gouvernement, au lieu de protéger les victimes, les menace d'expulsion. Bris de contrat, séjour illégal au Canada, les prétextes ne manquent pas. L'État sert ainsi de rabatteur aux pires entrepreneurs qu'on puisse trouver.

Il y a là plus qu'un problème d'immigration ou de violation des droits de la personne. Des avocats de club, jamais à court d'arguments, prétendent y voir une entorse à la mobilité internationale de la main-d'œuvre. Il faut plutôt y signaler un enjeu de sécurité publique.

D'aucuns s'inquiètent que les frontières du Canada soient «ou-

vertes» aux réseaux terroristes. On ne va pas en assurer l'étanchéité, malgré les milliards qu'on y dépense, si on laisse intactes les filières du crime. Car la nouvelle terreur internationale ne fréquente pas seulement les universités, les mosquées ou les ambassades.

Elle voyage aussi dans les circuits de la drogue, du trafic des armes et du commerce des êtres humains.

Minoritaire en chambre, le gouvernement de M. Martin va jeter du lest. Un député de la Colombie-Britannique, Lorne Mayencourt, qui avait pris sous sa protection des membres d'une famille coréenne, vient de leur annoncer que Mme Sgro les accepte au Canada. On n'a pas fini de voir la ministre signer des permis de compassion. Un peu d'humanité ne sera pas un luxe. Mais Mme Sgro et ses conseillers en «vision» vont-ils changer un système qui permet tous les abus, mais répond si mal aux besoins des gens qui y font appel?

Là est l'enjeu principal.

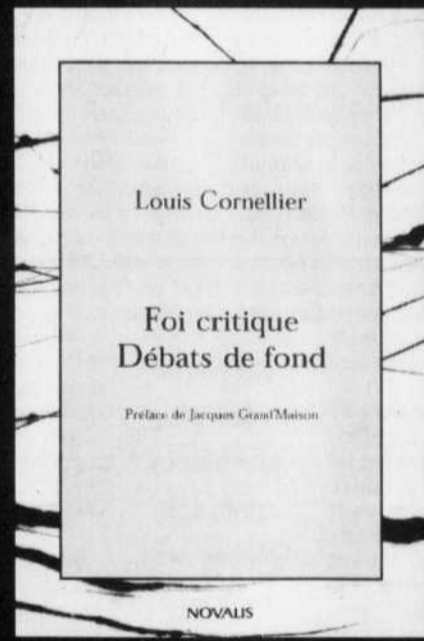
redaction@ledevoir.com

Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.



Deux conseillers spéciaux vont aider la ministre de l'Immigration, Judy Sgro, à présenter sous peu une nouvelle «vision» de l'immigration au Canada.

## Des débats de fond en théologie et en morale



184 pages — 24,95 \$

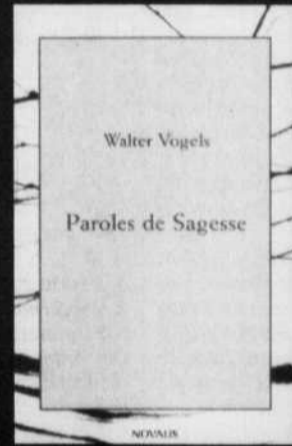
« Ce sacré Cornellier, me dis-je souvent, il est unique, attachant, imprévisible. J'aime son esprit séculier, "laïque", soucieux des signes des temps, son sens social sans misérabilisme. Liberté et justice se conjuguent toujours chez lui. »

Jacques Grand'Maison



NOVALIS

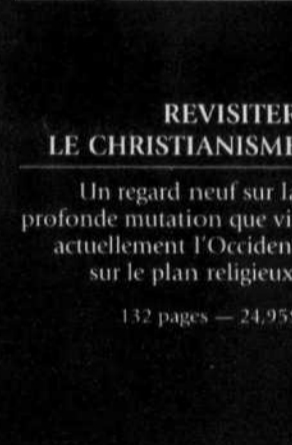
## NOVALIS



PAROLES DE SAGESSE

En rapprochant les proverbes bibliques de proverbes issus de diverses religions et cultures, l'auteur nous fait découvrir une sagesse populaire venue du fond des âges.

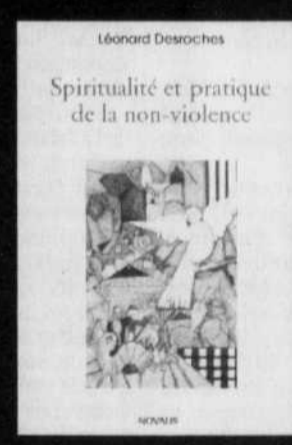
184 pages — 24,95 \$



REVISITER LE CHRISTIANISME

Un regard neuf sur la profonde mutation que vit actuellement l'Occident sur le plan religieux.

132 pages — 24,95 \$



Spiritualité et pratique de la non-violence

SPIRITUALITÉ ET PRATIQUE DE LA NON-VIOLENCE

Une alternative évangélique au phénomène de la violence, aussi bien celle qui se vit dans les relations quotidiennes que celle qui dresse les peuples les uns contre les autres.

248 pages — 24,95 \$

www.novalis.ca

## • À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Téléjournal (17:30)	L'union fait la force	Virginie	Rumeurs	L'Auberge du chien noir	Eau trouble (3/3)	Le Téléjournal/Le Point	C'est dans l'air!	Cinéma				
TVA	Le TVA 18 heures	Vingt et un	Drôles de fêtes (1/2)	Spécial Bloopers	Spécial Herby	Mario Pelchat - Un Noël à Dolbeau	Le TVA	Devine qui vient ce soir	M. Jamin	Pub			
TO	Macaroni tout garni	Ramdam	M'as-tu vu?	Méchant Contrast!	Points chauds / Côte d'Ivoire; modèle en faille	Cinéma / CHARLIE: LA VIE ET L'ŒUVRE	Cultivé...	Rebut...	Cinéma				
TQS	Le Journal (16:30)	Flash / S. Lorain	C'est mon show	Rire et Délire	Cinéma / LES SOULIERS DE NOËL (5) avec Rob Lowe, Kimberly Williams	Le Grand Journal	110%	Voyeur	Pub				
RDI	Jrnl RDI	Actions	Le Monde	Part...	Victimes de l'uranium	Le Téléjournal/Le Point	Part...	Le Monde	Téléjournal				
TV5	Cible (17:55)	Jrnl FR2	D'ici...	Vie privée, vie publique / En recherche de famille	Conver.	Un tueur si proche	Décore ta...	Métamor.	Actual / Fleurons des musées belges				
D	Sans détour	Biographies / P. Spector	...coulisses du hockey	Fous du risque	Jeu de société	Décore ta...	Métamor.	Pimp...	Danger sur la route	La Terre...			
VIE	Oui, je...	Nicolas...	Décore ta...	Métamor.	Diagnostic: inconnu	Toprock.	Benezra	d.	...cigogne	...Peau	...ménage	...attaque	
MP	Top5 anglo	Top franco	...courir le monde?	...étoiles	Musicographie / Mitsou	Hollywood Fantaisies	Charmed	South Park	Henri pis...	Simpson	Futurama	Les Griffin	
MX	Juke-Box	France	...courir le monde?	...étoiles	Musicographie / Mitsou	Hollywood Fantaisies	Charmed	South Park	Henri pis...	Simpson	Futurama	Les Griffin	
VRAK-TV	Astro Boy	J. Chan	...courir le monde?	...étoiles	Musicographie / Mitsou	Hollywood Fantaisies	Charmed	South Park	Henri pis...	Simpson	Futurama	Les Griffin	
TF1	Atomic...	Les Toufou	Sourire...	Scooby...	Simpson / Futurama	Challenge de billard...	JAG	Cinéma / WILLIE BOY (3) avec Robert Redford	Grands Spectacles	Viens voir les comédiens	La Loi...		
RDS	Sports 30	Sports 30	...hockey	...hockey	Destins / Nazis	JAG	Témoins silencieux	Monstres mécaniques	Paranormal	Jeremiah	Home Biz...		
HISTORIA	Le Clan Campbell	Trouvailles et Trésors	Pilot Guides / Australie	...de Corse	Bain de soleil	Julie...	Évasion...	Voyage...	...des stars	Asslama	...monde		
ARTV	Palettes	Relais...	Montréal, P.Q.	Aventure et Associés	Balko	La Porte des étoiles	Poitergeist	Clochers...	Affaires...	...des stars	Asslama	...monde	
SÉRIES +	Le Caméléon	...c'est fait	Nerdz	...des psychotropes	Médias...	Galerie...	...ALI	Saguenay...	...des stars	Asslama	...monde		
CANAL Z	...c'est fait	Nerdz	...des psychotropes	Médias...	Galerie...	...ALI	Saguenay...	...des stars	Asslama	...monde			
C. SAVOIR	...commémoratives	Spry	Pilot Guides / Australie	...de Corse	Bain de soleil	Julie...	Évasion...	Voyage...	...des stars	Asslama	...monde		
EVASION	Évasion...	...de neige	Dégradés...	Voit	Snowman	Coronation	Cinéma / A BEACHCOMBER'S CHRISTMAS	The National	Zed (23:25)	Voit			
CRS	Canada Now	News	Access H.	eTalk Daily	Rita MacNeil's Christmas	Law & Order	CSI: Miami	CTV News	News	Daily (00:05)			
CTV (Hémi.)	News	National	Train 48	E.T.	Fear Factor	Studio 2	Cinéma / DEATH'S...	The National	Zed (23:25)	Voit			
GBL	G. Shrinks	McBean	Canada: People's History	Millionaire	Life of Luxury	NFL Football / Cowboys	Seahawks	CSI: Miami	News	Late Show (23:35)			
TVB	Simpsons	ABC News	The Insider	Millionaire	Life of Luxury	NFL Football / Cowboys	Seahawks	CSI: Miami	News	Late Show (23:35)			
ABC	Simpsons	ABC News	The Insider	Millionaire	Life of Luxury	NFL Football / Cowboys	Seahawks	CSI: Miami	News	Late Show (23:35)			
CBS	News	ABC News	The Insider	Millionaire	Life of Luxury	NFL Football / Cowboys	Seahawks	CSI: Miami	News	Late Show (23:35)			
NBC	News	ABC News	The Insider	Millionaire	Life of Luxury	NFL Football / Cowboys	Seahawks	CSI: Miami	News	Late Show (23:35)			
FOX	Malcolm...	That '70s...	Friends	Seinfeld	Trading Spouses	The Swan 2	Great Performances / Josh Groban	Yoga for the Rest of us	Healthy Aging: Pericone	Prescription	Charlie Rose	C. Rose	
PBS (33)	The Newshour	BBC News	Business...	The Newshour	eTalk Daily / Jeopardy	Rita MacNeil's Christmas	Law & Order	Airline	Strip...	Law & Order	Daily Planet	Monster...	
PBS (57)	BBC News	Business...	The Newshour	eTalk Daily / Jeopardy	Rita MacNeil's Christmas	Law & Order	Airline	Strip...	Law & Order	Daily Planet	Monster...	Monster...	
CTV (Can.)	News	City Confidential	American Justice	Raising the Bar	Northern Light	Daily Planet	Monster Garage	Biker Build-off	Turning Points of History	JAG	Tactical...		
DISCOVERY	Videos	Road to Avonlea	Raising the Bar	Northern Light	Daily Planet	Monster Garage	Biker Build-off	Turning Points of History	JAG	Tactical...			
FRONTIERS	Construction	Daily Planet	Egypt Week / Sands...	Tactical to Practical	Zero Hour / Massacre...	The National	Cover me	10 Years Younger	Extreme Surgery II	Matchm.	Extra		
HISTORY	Master.	Bordert.	JAG	Tactical to Practical	Zero Hour / Massacre...	The National	Cover me	10 Years Younger	Extreme Surgery II	Matchm.	Extra		
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	CBC News	CBC News	American Empire	The National	Cover me	10 Years Younger	Extreme Surgery II	Matchm.	Extra		
SHOWCASE	Doc	Da Vinci's Inquest	In a Fix	Extreme Surgery II	Matchm.	Extra	Exchanging Vows	WWE Raw	Hunters / Dark Oracle	Radio...	Fries with...	Ready...	My Family
LEARNING	Clean Sweep	Adoption...	Buy me	Extra	Matchm.	Extra	Exchanging Vows	WWE Raw	Hunters / Dark Oracle	Radio...	Fries with...	Ready...	My Family
LIFE	Zoo Diaries	Dogs, Jobs	Corner	NFL Monday Night Countdown	WWE Raw	Hunters / Dark Oracle	Radio...	Fries with...	Ready...	My Family	WWE Raw	WWE Raw	WWE Raw
TSN	Off Record	Sportscent.	Corner	NFL Monday Night Countdown	WWE Raw	Hunters / Dark Oracle	Radio...	Fries with...	Ready...	My Family	WWE Raw	WWE Raw	WWE Raw
YTV	Spongebob	All Grown	Olive the NFL Reindeer	Dragon Ball / Inuyasha	Hunters / Dark Oracle	Radio...	Fries with...	Ready...	My Family	WWE Raw	WWE Raw	WWE Raw	WWE Raw

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

## NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

### 24 POSES (PORTRAITS)

Une forte pièce de Serge Boucher sur la famille québécoise, qui a déjà été diffusée à la télévision. Mais une des principales comédiennes, Louise Danis, n'avait pas encore obtenu la gloire avec maman Bougon!

Arto, 20h

### SPÉCIAL HERBY

Une émission d'une heure où Herby Moreau rencontre des vedettes d'ici qui racontent «la fois» où elles ont rencontré une grande vedette d'ailleurs. Saviez-vous que Janette Bertrand aurait rencontré les Beatles?

TVA, 20h

### L'ŒIL OUVERT/CHARLIE: LA VIE ET L'ŒUVRE DE CHARLIE CHAPLIN

Charlie Chaplin est un créateur immense et une personnalité immense. Ce documentaire ajoutera-t-il vraiment quelque chose à ce qu'on sait déjà?

Télé-Québec, 21h

### LE TÉLÉJOURNAL/LE POINT

Toute la semaine Le Point présente une série de reportages sur le pétrole dans le monde. Début ce soir.

Radio-Canada, 21h

# CONVERGENCE

MÉDIAS



Paul Cauchon

## Le party dans la salle des nouvelles

La grande rencontre annuelle des journalistes québécois a, depuis quelques années, un côté décourageant. Elle sert souvent à dénoncer les attaques à la liberté de presse qui se sont produites dans l'année ou à prendre la mesure des nouveaux obstacles qui se dressent devant les médias.

Au congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), qui se tenait cette fin de semaine à Québec, les participants ont donc dénoncé la façon dont les administrations publiques tentent de contrôler l'information. Ils se sont inquiétés des conséquences du jugement Néron sur la profession. Et ils se sont demandé si le spectacle n'était pas en train de trop envahir l'information.

L'information-spectacle n'est pas une invention récente, on s'entend. Mais les journalistes s'inquiètent des nouvelles formes qu'elle prend. Les chroniques d'humeur prolifèrent dans les journaux. Les «grandes gueules» se multiplient à la radio et à la télévision, qui privilégient les débats musclés et émotifs. Et politiciens et acteurs de l'actualité défilent à *Tout le monde en parle* à côté des stars du porno, alors que Guy A. Lepage n'est pas soumis au rigoureux code journalistique de Radio-Canada, son émission relevant du service des variétés.

Dans un grand débat consacré à ce sujet lors du congrès, Josée Boileau, éditorialiste au *Devoir*, lançait un cri d'alarme: en cette ère de débats enlevés et de chroniques d'humeur, quelle place reste-t-il pour la «nouvelle ordinaire»?

Le chroniqueur Jean-Simon Gagné du *Soleil* retournait le fer dans la plaie journalistique: puisque l'information est souvent un «ramassis» de communiqués de presse, disait-il, certains tentent de la rendre «plus vivante et plus spectaculaire». «Les grandes gueules sont le symptôme d'une détérioration de l'information, mais aussi d'une quête de sens», dit-il.

Pour sa part, le professeur Florian Sauvageau de l'Université Laval faisait remarquer que le mélange des genres entre information et divertissement n'était quand même pas un fait nouveau. Il rappelait que, à la fin des années 60, lui-même commentait l'actualité sur les ondes de Télé-Métropole dans une émission animée par Réal Giguère et le comédien Jean Couture.

Le journaliste est une sorte de funambule, dit-il, qui doit informer de façon sérieuse, mais qui doit aussi trouver les moyens pour être intéressant, sinon personne ne le lira ou ne l'écouter.

Jusqu'ou faut-il aller pour être intéressant? Florian Sauvageau ne le disait pas, mais on sent bien que la frontière peut être plutôt mince entre information et divertissement. Mince et variable selon les époques. La tentation pour le journaliste de faire plus «spectaculaire» pour se rendre plus intéressant ou de privilégier l'humeur au détriment des faits véritablement fouillés pour obtenir un succès rapide, a toujours existé. Pourquoi alors s'en inquiéter aujourd'hui? Peut-être justement parce que le mélange des genres obtient plus de succès aujourd'hui, et que les grandes gueules à la Jeff Filion obtiennent un appui public nouveau, très déstabilisant pour les professionnels «officiels» de l'information.

Dans la fragmentation actuelle des médias, avec la multiplication des chaînes de télévision et le développement d'Internet, «on fait de la radio extrême comme on fait du sport extrême», de dire Florian Sauvageau.

Une étude réalisée par l'Université Laval auprès de 143 jeunes auditeurs de CHOI-FM (la station de Jeff Filion à Québec) indique que ceux-ci considèrent, dans leur immense majorité, que CHOI diffuse «une information de bonne qualité». Cette affirmation peut sembler affolante pour quiconque s'inquiète des dérives démagogiques de Jeff Filion. Mais elle n'est pas si différente d'une étude américaine réalisée il y a quelques années, qui indiquait (je cite de mémoire) que une proportion grandissante de jeunes téléspectateurs prenaient leurs informations de base non pas auprès du *New York Times* ou de CNN, mais essentiellement auprès des animateurs de *talk-show* de fin de soirée, les David Letterman et Jay Leno qui ont l'habitude de commencer leur émission par une revue ironique de l'actualité.

Le même congrès de la fin de semaine proposait une autre grande plénière, consacrée cette fois-ci aux conséquences du jugement Néron sur la profession journalistique (ce jugement de la Cour suprême qui condamne Radio-Canada à verser un énorme dédommagement financier à Gilles Néron, à la suite d'un reportage de Radio-Canada consacré à la Chambre des notaires, dont Gilles Néron était le relationniste). En apparence, cette question n'a rien à voir avec celle de l'information-spectacle. Mais on y trouve pourtant un lien souterrain profond. Car une des principales questions découlant de ce jugement est de savoir si ce seront maintenant les tribunaux qui baliseront, par leurs jugements, la pratique journalistique, en l'absence d'une corporation professionnelle chez les journalistes, ou d'un cadre juridique plus clair encadrant la profession. Un tel cadre juridique permettrait-il aussi au public de mieux différencier l'information véritable de l'information démagogique?

pcauchon@ledevoir.com

TECHNOLOGIE



Le premier ministre du Québec, Jean Charest, lors de la dernière campagne électorale.

## L'État technologique: un simple ministre ne suffira pas

MICHEL DUMAIS

Récemment, lors d'une conférence prononcée à Québec, le philosophe Hervé Fischer surprenait son auditoire en suggérant la création d'un ministère des Nouvelles Technologies de l'information et des communications. Bien qu'elle soit à première vue séduisante, cette idée n'est manifestement pas adaptée aux enjeux des prochaines années. Mais attention, sur le fond, les propos de Fischer sont plus que pertinents.

Au cours des 20 prochaines années, le Québec sera confronté à un chantier technologique sans précédent. Que ce soit l'informatisation et l'uniformisation du réseau de la santé, la reprise du projet GIREs sous une tout autre forme, l'implantation du fameux gouvernement en ligne, le renouvellement du parc informatique et j'en passe, le gouvernement du Québec devra revoir ses infrastructures technologiques et logicielles afin de faire face aux grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.

En ce sens, la réflexion de monsieur Fischer mérite qu'on s'y attarde. En effet, comme il le soulignait avec justesse sur un carnet Web, le Québec doit prendre conscience de tous les enjeux soulevés par l'utilisation des technologies de l'information. Il y a urgence, et les NTIC offrent toutes les possibilités pour faire avancer le Québec moderne dans ce concept de développement durable qui semble être le nouveau mantra du gouvernement québécois.

Toutefois, un ministre des Technologies de l'information est-il la solution aux problématiques soulevées par Hervé Fischer? Advenant la création d'un tel ministère, ce futur ministre serait appelé à gérer des dossiers horizontaux dotés de budgets colossaux. Cela sous-entend donc que ce ministre aurait certains pouvoirs sur ses autres collègues. Or, le seul ministre qui possède effectivement ces pouvoirs d'influer sur ses collègues se nomme... le premier ministre.

Et ce, sans parler de la difficulté à trouver un ministre à la fois compétent en nouvelles technologies et apte à comprendre les grands enjeux stratégiques qui se dessinent afin d'éviter d'engager le gouvernement dans de coûteuses dépenses. Or, quand on sait que, pour plusieurs d'entre eux, la simple mention du mot ordinateur provoque une poussée d'urticaire, on se doute que le candidat idéal ne fait pas partie de l'équipe actuelle.

### Quel type de gouvernance?

Afin de bénéficier de toute l'aide possible nécessaire à la réalisation de cette Baie-James de la technologie, il convient donc de proposer un nouveau type de gouvernance. En cela, il faut louer le rapport du député Henri-François Gauthrin sur le gouvernement en ligne qui avait justement réfléchi à ces enjeux.

Selon le rapport Gauthrin, la réalisation de ces im-

portants projets «ne serait possible que dans la mesure où les règles d'autorité et de gouvernance [seraient] clairement établies et que le projet de gouvernement en ligne [relèverait] de la plus haute autorité, soit celle du premier ministre».

En effet, le rôle, et surtout le poids moral du premier ministre, sont indispensables à la mise en œuvre d'un tel chantier. Son leadership et son autorité sont primordiaux afin de mener à terme ces grands travaux.

Nous nous attendions donc à voir l'Assemblée nationale voter sur la création d'un poste de Dirigeant principal de l'information (DPI), rattaché directement au Conseil exécutif (le ministère du premier ministre). Travaillant sous la houlette du premier ministre, le DPI aurait eu la responsabilité de la stratégie de développement et de mise en œuvre du gouvernement en ligne.

Malheureusement, il semble qu'il en sera tout autrement. En effet, le futur Dirigeant principal de l'information de l'État québécois relèvera plutôt du secrétariat du Conseil du trésor, le tout étant présentement en commission parlementaire. A tout prendre, il eût mieux valu que ce poste de DPI relevât du premier ministre.

Au cours des 20 prochaines années, le Québec sera confronté à un chantier technologique sans précédent

### Comme le Vérificateur général

Cependant, selon nous, la solution idéale, qui n'a jamais été considérée, eût été de faire du Dirigeant principal de l'information un véritable agent du parlement, au même titre que le Vérificateur général ou le Protecteur du citoyen.

Considérant l'ampleur des projets à venir et des investissements que le gouvernement devra faire au cours des 10 à 20 prochaines années, un poste de DPI tributaire de l'Assemblée nationale, avec un budget voté au salon de la race, aurait en premier lieu contribué à régler les problèmes potentiels de conflits d'intérêts.

De plus, la création d'un tel poste, totalement apolitique, aurait eu une force de frappe considérable auprès de tous les ministres. Il aurait pu inculquer au sein de tous les ministères sa vision, sa stratégie de mise en œuvre. Son poids moral aurait pu contribuer à aplanir certains conflits qui, inévitablement, sont appelés à surgir lors d'un tel chantier.

Malheureusement, le premier ministre en a décidé autrement. Dommage.

Dommage aussi qu'il n'ait pas, à tout le moins, suivi les recommandations du rapport Gauthrin. Espérons cependant que la présidente du Conseil du trésor et le futur Dirigeant principal de l'information pourront travailler ensemble afin d'engager vers une vision d'ensemble les différents intervenants concernés dans la mise en œuvre de ce grand chantier.

mdumais@ledevoir.com

## Internet pourrait encourager les suicides collectifs

PATRICIA REANEY

Londres — La popularité grandissante d'Internet pourrait contribuer à l'augmentation du nombre de suicides collectifs, estime un psychiatre britannique.

«Je ne sais pas si Internet conduira à une augmentation du nombre de suicides, mais il est possible qu'il contribue à davantage de suicides collectifs», a déclaré vendredi à Reuters Sundararajan Rajagopal, de l'hôpital St-Thomas de Londres. Quatre hommes retrouvés morts au Japon le mois dernier seraient, selon la police, les dernières victimes d'une série de suicides collectifs qui ont fait des dizaines de morts depuis deux ans.

Les suicides collectifs au Japon semblent avoir été organisés par des personnes s'étant rencontrées sur des sites spécialisés. Il pourrait s'agir d'événements isolés dans un pays où le taux de suicides collectifs est traditionnellement élevé, mais Sundararajan Rajagopal craint qu'il ne s'agisse plutôt d'une illustration d'une nouvelle tendance encouragée par Internet, qui facilite le rapprochement de personnes ayant des penchants similaires.

Les récents suicides au Japon «pourraient annoncer une nouvelle vague inquiétante, et les suicides collectifs impliquant des étrangers se rencontrant sur In-

ternet pourraient se banaliser», écrit-il dans un éditorial publié par le *British Medical Journal*.

Si tel était le cas, de plus en plus de jeunes gens, qui se seraient peut-être suicidés individuellement, pourraient être amenés à le faire en même temps que d'autres.

Les suicides collectifs représentent moins de 1% du nombre total des suicides en Angleterre et au Pays de Galles. Généralement ils impliquent des personnes qui se connaissent bien et décident de mettre fin à leurs jours de la même façon. Les méthodes employées sont généralement moins violentes que pour les suicides individuels. L'asphyxie par gaz d'échappement est la plus courante.

Aux États-Unis et en Angleterre, ils concernent le plus souvent des couples mariés. Au Japon, les amants sont les principales victimes tandis qu'en Inde, il s'agit plutôt d'amis, souligne Sundararajan Rajagopal. Il existe également un dérèglement psychiatrique peu courant baptisé «folie à deux», qui conduit deux personnes partageant les mêmes désillusions à se tuer. Il s'agit souvent de sœurs célibataires.

Reuters

Reporters sans frontières

## Des photos pour défendre la liberté de la presse

PAUL CAUCHON

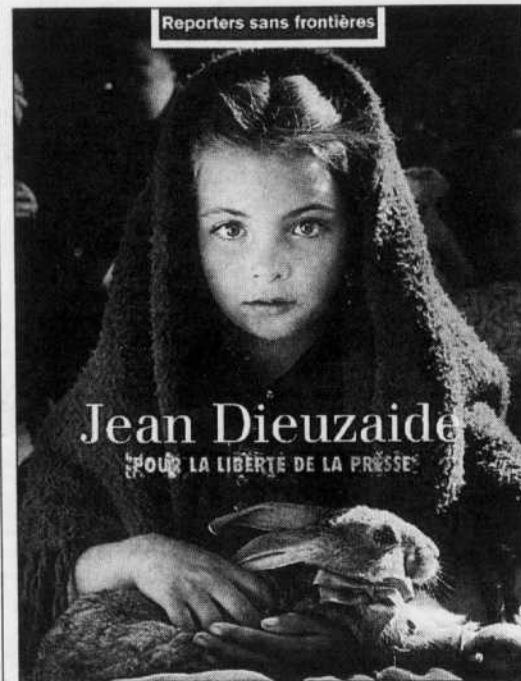
À compter de cette semaine on trouvera à Montréal l'album de photo publié deux fois par an par Reporters sans frontières (RSF) pour soutenir l'organisme et sensibiliser le public à l'état de la liberté de la presse dans le monde. Cette édition est consacrée au photographe Jean Dieuzaide, décédé l'année dernière à l'âge de 82 ans.

La plupart des photos présentées dans l'album datent des années 50 et 60, et elles témoignent d'un regard tendre et chaleureux sur le sud de la France et l'Espagne.

Par la même occasion, RSF établit un bilan chiffré de la liberté de la presse, bilan toujours désespérant. Ainsi, selon l'organisme, 128 journalistes sont actuellement emprisonnés dans le monde pour avoir fait leur métier, dont 27 en Chine et 26 à Cuba, 45 journalistes et 14 collaborateurs des médias ont perdu la vie depuis le début de l'année, et 46 journalistes et collaborateurs des médias ont été tués depuis le début du conflit en Irak en mars 2003. RSF fait également état des manquements à la liberté de la presse dans le cyberspace, en recensant 68 cyberdissidents emprisonnés pour leurs écrits sur Internet, dont 60 en Chine, pays particulièrement répressif en ce domaine.

RSF publie ces albums de photographes célèbres depuis 1992. Celui de Jean Dieuzaide a été publié en France le 24 novembre dernier, à l'occasion de la journée de soutien aux journalistes emprisonnés dans le monde.

Le Devoir



Jean Dieuzaide pour la liberté de la presse

L'album de Reporters sans frontières est consacré à Jean Dieuzaide.

TÉLÉVISION

## Une émission chinoise à grande échelle traitera de sexualité

Pékin — Une émission télévisée de débat sur la sexualité doit pour la première fois être diffusée quotidiennement dans plus de 50 villes chinoises à partir du 1er janvier, a rapporté la presse hier.

A cause de l'augmentation des cas de sida et de maladies vénériennes, les questions de santé et de morale sexuelles sont devenues incontournables dans une société qui en a longtemps fait un tabou, a expliqué à l'agence Chine nouvelle Liu Xichen, le président de la société Shixi Media, productrice de l'émission.

Intitulée *Le Masque*, l'émission sera diffusée à une heure tardive de la soirée et se veut à caractère éducatif. D'une durée d'une demi-heure, elle sera composée d'un entretien avec un invité au visage masqué qui exposera un problème qu'il a rencontré dans sa vie sexuelle, lequel sera ensuite analysé par un expert. Des analyses de scènes érotiques de films seront également présentées.

«Toute question relative au sexe peut être posée et discutée en profondeur durant l'émission afin que les problèmes puissent être résolus de manière concrète», a déclaré M. Liu, cité par l'agence officielle.

Pour préserver l'anonymat des personnes interviewées, outre le masque, la voix des invités de l'émission pourra aussi être modifiée sur demande, a précisé M. Liu au quotidien *Meiri Xinhao*.

À l'occasion de la Journée mondiale du sida mercredi dernier, la Chine avait annoncé la prochaine diffusion d'une série télévisée documentaire sur le sujet, destinée à fournir au public des connaissances fondamentales sur la pandémie, qui se répand actuellement des groupes à risques vers l'ensemble de la population.

*Le Masque* sera animé par Sun Yan, animatrice depuis six ans d'une émission nocturne sur des sujets intimes à la Radio populaire de Pékin, a rapporté de son côté le journal *Beijing Chenbao*.

L'émission sera montrée à Pékin et dans plus de 50 villes en Chine, ajoute ce quotidien qui ne précise pas quelles chaînes la diffuseront.

Agence France-Presse

## • CULTURE •

CONCERTS CLASSIQUES

## Un solide Gala

**GALA DE L'OPÉRA**  
Grands airs du répertoire lyrique. Solistes, Chœur de l'Opéra de Montréal, Orchestre Métropolitain du Grand Montréal, direction: Yannick Nézet-Séguin. Salle Wilfrid-Pelletier, dimanche 5 décembre.

CHRISTOPHE HUSS

Avec vingt et un artistes lyriques invités et dix membres de l'atelier lyrique, il y avait de quoi assurer le programme marathon (près de quatre heures) de ce 9<sup>e</sup> Gala de l'Opéra de Montréal. Nous espérons, l'année dernière, que Bernard Labadie puisse insuffler un peu d'imagination et de diversité à cette manifestation. L'essentiel reste à faire: un répertoire plus varié (23 extraits sur 33 sont encore tirés du répertoire italien), davantage d'ensembles (duos no-

tamment) et bien plus d'esprit. Plutôt que quatre extraits d'*Andrea Chénier* de Giordano, deux ou trois airs signés Offenbach auraient donné un peu de tonus à la manifestation. Seule initiative notable: la place accrue dévolue au chœur par Yannick Nézet-Séguin, chef enthousiaste et attentif aux voix.

L'enseignement principal est le très bon niveau général de ce millésime. Peu de mauvaises prestations: la basse Mikhail Svetlov, qui glousse des notes plus ou moins proches de celles écrites par Verdi; le baryton David Adam Moore, qu'on n'entend presque pas; la soprano Maria Knapik, à la voix nasillarde. J'accorderai le bénéfice du doute à la tonitruante mezzo

Carolyn Sebron, dont j'attendais monts et merveilles après le sextuor d'*Aïda*, attente déçue dans son air du *Trouvère*, inégal et passablement faux. Je n'ai, enfin, pas une envie particulière de revoir la basse Young-Bok Kim, à la voix monochrome et curieusement tremulante, ni le caricatural Bradley Garvin, qui ajoute à sa prestation dans Escamillo une sorte de double pour sourds et malentendants!

**Le 9<sup>e</sup> Gala restera comme celui des chanteurs «solides», à bon tempérament dramatique**

Héros de la soirée, le baryton Aaron St. Clair Nicholson a compris qu'un gala était autre chose qu'un défilé de chanteurs. Ses talents de comédien dans *Largo al factotum* ne parasitent pas la musique. Son collègue David Pittsinger, superbe de prestance et d'intelligence (une

qualité partagée par le ténor Gerard Powers), fait un portrait de Scarpia en humain ivre de lui-même plutôt qu'en monstre fielleux: on a envie de le revoir. C'était décidément la soirée des barytons, avec deux autres excellents chanteurs: Stephen Kechulius, Rigoletto en puissance, et Jeffrey Kneebone, dont la voix pourrait s'ouvrir encore davantage sur les *forte* aigus.

Le 9<sup>e</sup> Gala restera comme celui des chanteurs «solides», à bon tempérament dramatique, qui peut affronter des rôles assez lourds: les sopranos Brenda Harris, Lyne Fortin, Lise Lindstrom (Turandot cinglante) et Susan Patterson, la mezzo Nancy Maulsby (dans un air distillant un ennui mortel), le ténor Antonio Nagore et les quatre barytons sus-mentionnés ont fait l'essentiel du spectacle.

Il manque donc le champagne et les bulles: l'année prochaine peut-être!

EN BREF

## Une exposition sur Bartholdi

Paris — Alors que subsistent des tensions entre Paris et Washington, une exposition vient rappeler que le plus célèbre des monuments américains est un don de la France. *Bartholdi, les bâtisseurs de la liberté*, au Musée des arts et métiers (MAM), de Paris, à partir de demain, retrace en photographies la construction de la Statue de la Liberté dans la capitale française, puis son voyage transatlantique et son inauguration à New York en 1886. À l'occasion du centenaire de la mort de Frédéric Auguste Bartholdi, le MAM a sorti une cinquantaine de clichés légendés par la veuve du sculpteur alsacien, ainsi que deux maquettes représentant les ateliers Gaget et Gauthier, dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement parisien. C'est là qu'a été édifiée *La Liberté éclairant le monde*, entre 1875 et 1884. Les photographies avaient été commandées par Bartholdi non seulement pour immortaliser les travaux, mais aussi pour faire connaître le projet dans la presse et

ainsi le financer. L'essentiel des fonds a en effet été rassemblé par une souscription de l'Union franco-américaine. — AP

## Hélène Grimaud annule

Cette semaine, à l'OSM, nous entendrons Horacio Gutiérrez jouer le 4<sup>e</sup> Concerto de Beethoven sous la direction de Sylvain Cambreling, en lieu et place d'Hélène Grimaud dans le Concerto de Schumann. Grande déception, donc, pour ceux qui attendaient la pianiste française, dont la défection, «pour raisons de santé» nous dit-on, a été rendue publique samedi. Hélène Grimaud semble, hélas, à ce niveau, suivre la voie de son illustre modèle Martha Argerich, ou, jadis, d'Arturo Benedetti Michelangeli, réputés pour leurs annulations de dernière minute. Par chance pour ces artistes, en matière de musique classique, le jeu du «viendra-viendra pas» semble générer une sorte d'aura et attiser l'envie. Ce sera donc pour la prochaine fois... — *Le Devoir*

## • AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES •

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis public

Montréal

## RÉSUMÉ DE MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME

Avis est donné, conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), que le Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme de l'ancienne ville de Sainte-Geneviève (374) (04-133), adopté le 25 octobre 2004, est entré en vigueur le 5 novembre 2004.

L'objet de ce règlement est de modifier le plan intitulé « Les grandes affectations du sol » en remplaçant, pour une partie du secteur situé à l'est de la rue du Pont, l'aire d'affectation « Commerce » par l'aire d'affectation « Résidentiel moyenne densité ».

Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 6 décembre 2004

La greffière de la Ville,  
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Avis public

Montréal

## RÉSUMÉ DE MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME

Avis est donné, conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), que le Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Sud-Ouest (04-083), adopté le 25 octobre 2004, est entré en vigueur le 5 novembre 2004.

L'objet de ce règlement est de modifier l'affectation du sol et les limites de hauteur et de densité pour l'îlot délimité par les rues Briand, De Biencourt, Monk et la ruelle.

Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 6 décembre 2004

La greffière de la Ville,  
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Avis public

Montréal

## RÉSUMÉ DE MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME

Avis est donné, conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), que le Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme de l'ancienne ville de Kirkland (90-54) (04-135), adopté le 25 octobre 2004, est entré en vigueur le 5 novembre 2004.

L'objet de ce règlement est de remplacer l'aire d'affectation « Commercial » située dans le quadrant sud-ouest de l'intersection de la rue Mountain View et de la voie de desserte sud de l'autoroute 40, et l'aire d'affectation « Résidentiel autres types » située dans le quadrant nord-ouest de l'intersection de la rue Mountain View et du chemin Sainte-Marie par l'aire d'affectation « Industriel ».

Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 6 décembre 2004

La greffière de la Ville,  
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Appel d'offres

Montréal

Une soumission est demandée et devra être reçue, avant 11 h le mardi 21 décembre 2004, au bureau d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, situé au 529, rue Jarry Est, 3<sup>e</sup> étage, Montréal, pour :

Appel d'offres : TP02-V04-12-1b

**Descriptif :** Travaux de réhabilitation au parc Nicolas Tillemont comprenant la réfection des sentiers en pavage, des clôtures, des jeux de bocce, des bancs ainsi que des travaux de drainage

**Date d'ouverture :** Mardi, 21 décembre 2004, à 11 h, au 529, rue Jarry Est, 3<sup>e</sup> étage, Montréal

**Dépôt de garantie :** Chèque visé ou cautionnement de soumission équivalent à 10% du coût de la soumission incluant les taxes et valide pour une période des soixante jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

**Documents :** Les documents d'appel seront disponibles après les avoir réservés par téléphone au numéro 514-872-2616, au Bureau Accès Montréal situé au 7511, rue François-Perrault, Montréal, au coût total de 94,48 \$ + taxes soit 108,67 \$ non remboursable. Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.

**Renseignements :** Carlos Chiva, ingénieur : (514) 872-6785.

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 6 décembre 2004.

La secrétaire d'arrondissement,  
M<sup>me</sup> Danielle Lamarre Trignac

## AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 27 décembre 2004

ainsi que les 1<sup>er</sup> et 3 janvier 2005.

Nos bureaux seront fermés les 24 et 27 décembre

ainsi que les 31 décembre et le 3 janvier.

## RÉSERVATIONS ET MATÉRIEL

Publications des vendredis 24 déc. et 31 déc. : les mercredis précédents avant 12h

Publications des mardis 28 déc. et 4 janv. : les mercredis précédents avant 16h

Publications des lundis 29 déc. et 5 janv. : les jeudis précédents avant 11h

Publication des mardis 30 déc. et 6 janv. : les mardis précédents avant 16h

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

## AVIS LÉGAUX &amp; APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet : [www.ledevoir.com/avis.html](http://www.ledevoir.com/avis.html) • [www.ledevoir.com/offres.html](http://www.ledevoir.com/offres.html)  
Courriel : [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

Avis public

Montréal

## RÉSUMÉ DE MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME

Avis est donné, conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), que le Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Sud-Ouest (04-136), adopté le 25 octobre 2004, est entré en vigueur le 5 novembre 2004.

L'objet de ce règlement est de modifier l'affectation du sol et les limites de hauteur et de densité pour l'îlot délimité par les rues Bel-Air, Saint-Antoine, Brewster et Saint-Jacques ainsi que pour l'îlot délimité par les rues Bel-Air, Saint-Antoine, Rose-de-Lima et Saint-Jacques.

Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 6 décembre 2004

La greffière de la Ville,  
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Avis public

Montréal

## RÉSUMÉ DE MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME

Avis est donné, conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), que le Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Ville-Marie (04-126), adopté le 27 septembre 2004, est entré en vigueur le 14 octobre 2004.

L'objet de ce règlement est de remplacer une partie de l'aire de densité de 3 située en bordure est de l'avenue Pierre-Dupuy, à la Cité du Havre, par une aire de densité de 6, modifiant aussi la densité prescrite pour le terrain situé au centre de la Cité du Havre, entre l'ancien Musée d'art contemporain et le complexe résidentiel Tropiques Nord.

Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 6 décembre 2004

La greffière de la Ville,  
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Avis public

Montréal

## RÉSUMÉ DE MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME

Avis est donné, conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), que le Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Sud-Ouest (04-139), adopté le 25 octobre 2004, est entré en vigueur le 5 novembre 2004.

L'objet de ce règlement est de remplacer l'aire d'affectation « Équipement collectif et institutionnel » par l'aire d'affectation « Commerce / Habitation » pour deux propriétés situées à l'intersection sud-ouest des rues Saint-Antoine et du Couvent et d'y associer une nouvelle limite de hauteur et de densité de la catégorie 5A.

Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 6 décembre 2004

La greffière de la Ville,  
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Fondation Marie-Robert

pour la recherche en

psychiatrie

La recherche :

La solution au casse-tête.

Tél.: (514) 932-2662

AVIS DE LA PREMIÈRE

ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de :

CENTRE DU CARDAN

M.D. INC., situé au 5410,

Bordeaux, Montréal (Qc)

Débiteur

Avis est par les présentes

donné que CENTRE DU

CARDAN M.D. INC. a fait

cession de ses biens le

24 novembre 2004 et que

l'assemblée des créanciers

sera tenue le 14 décembre

2004 à 11 h au bureau du

syndic.

Daté à Montréal, ce 29

jour de novembre 2004.

J. LUKKA &amp; ASSOCIÉS INC.

Syndic

5250, boul. Décarie, #620

Montréal (Qc) H3X 2H9

Tél. : (514) 483-2841

Téléfax : (514) 483-2948

M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Montréal, le 6 décembre 2004

La greffière de la Ville,  
M<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline LeducM<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Avis public

Montréal

## RÉSUMÉ DE MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME

Avis est donné, conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), que le Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Rosemont / Petite patrie (04-103), adopté le 25 octobre 2004, est entré en vigueur le 5 novembre 2004.

L'objet de ce règlement est de créer une aire d'affectation « Habitation » à même une partie de l'aire « Équipement collectif et institutionnel » sur un emplacement situé à l'angle sud-ouest des rues Rachel et Préfontaine, et d'y associer de nouvelles limites de hauteur et de densité (adjacent au Centre Raymond-Préfontaine).

Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 6 décembre 2004

La greffière de la Ville,  
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Avis public

Montréal

## RÉSUMÉ DE MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME

Avis est donné, conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), que le Règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'ancienne ville de Saint-Laurent (1050) (04-134), adopté le 25 octobre 2004, est entré en vigueur le 5 novembre 2004.

L'objet de ce règlement est d'agrandir l'aire d'affectation « Commerciale et Service » au coin nord-ouest de la rue Douglas-Floreeni et du boulevard Henri-Bourassa, de créer, à même une partie de cette aire d'affectation, une aire d'affectation « Service, Commerce et Habitation » au coin nord-est de l'intersection des boulevards Marcel-Laurin et Henri-Bourassa, et de remplacer l'aire d'affectation « Commerciale et Service » par l'aire d'affectation « Service, Commerce et Habitation » dans le quadrilatère du boulevard Décarie et des rues Cartier, Quimet et Saint-Louis. Ce règlement modifie aussi les plans du programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville traditionnel portant sur la structure d'organisation spatiale et sur l'affectation du sol et densité d'occupation. La totalité de l'aire relative « Commerciale et Service » constituée des terrains situés dans le quadrilatère du boulevard Décarie et des rues Cartier, Quimet et Saint-Louis est remplacée par l'aire « Service, Commerce et Habitation ».

Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 6 décembre 2004

La greffière de la Ville,  
M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

SAQ

## APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier : TMP 2005

Projet : Transport International Maritime

Des soumissions pour un service de groupage et un service de transport maritime pour des boissons alcooliques et des produits connexes, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2005 jusqu'au 30 avril 2007, seront reçues au plus tard à 10 h (heure locale), le 18 janvier 2005 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible le lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h (am) à l'adresse suivante :

Centre de distribution 7500 rue Tellier  
de Montréal : Montréal (Québec) - H1N 3W5

Un versement non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ sont admises à soumissionner.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

**EN RAISON DU CONFLIT, NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER LES HEURES DE DISPONIBILITÉ MENTIONNÉES CI-HAUT.**

**LE DÉPÔT D'UNE CARTE D'AFFAIRES EST OBLIGATOIRE POUR OBTENIR COPIE DU DOCUMENT**

# CULTURE

THÉÂTRE

## Lumineuse production

### LENTEMENT LA BEAUTÉ

Texte et mise en scène: Michel Nadeau. Texte en collectif avec Marie-Josée Bastien, Lorraine Côté, Hugues Frenette, Pierre-François Legendre, Véronika Makdissi-Warren et Jack Robitaille. Concepteurs: Monique Dion, Yves Dubois, Denis Guérette et Marie-Chantal Vaillancourt. Avec: Marie-Josée Bastien, Lorraine Côté, Hugues Frenette, Pierre-François Legendre, Jack Robitaille et Caroline Tanguay. Une production du Théâtre Niveau Parking (TNP) présentée au Théâtre d'aujourd'hui du 30 novembre au 18 décembre 2004.

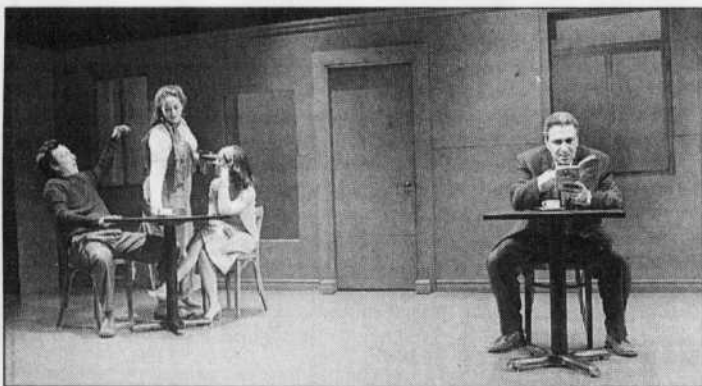
SOLANGE LÉVESQUE

On comprend que cette production ait reçu le Masque de la «Meilleure production Québec» en 2003. L'originalité de son sujet, l'excellence de l'interprétation ainsi que la mise en scène justifient largement cette distinction. Inspirée par une anecdote vraie, *Lentement la beauté* raconte l'histoire de monsieur L'Homme, un «homme ordinaire» travaillant comme cadre dans un bureau; le hasard d'un concours va le plonger dans une expérience décisive. Un jour, à l'occasion d'un tirage, monsieur L'Homme gagne deux billets de théâtre lui permettant d'aller voir *Les trois sœurs* de Tchekhov. Comme il ne connaît rien ni au théâtre ni à l'auteur russe, il reçoit cette pièce sans idée préconçue, comme une chose complètement fraîche pour lui; il se sent intimement interpellé par la pièce dont il saisit soudain le sens au plus profond de lui-même. L'expérience que connaît monsieur L'Homme est celle de la beauté; elle le transforme, le rapproche de ses semblables et lui fait voir le monde dans une perspective jusque-là inconnue. Qui plus est, sa quête

de bonheur prend enfin un sens, elle aussi.

Ce glissement n'est pas démontré ou expliqué, mais simplement montré, agissant; c'est sur cette subtilité que repose la richesse de la production collective du Théâtre Niveau Parking, dirigée par Michel Nadeau, autant que sur sa vision de la pièce et sur le sujet qu'elle aborde. Le mouvement constitue le trait majeur de la mise en scène; on y voit constamment battre la vie; tout bouge, les choses autant que les gens. Les scènes brèves et alertes se succèdent rapidement; mais le metteur en scène, astucieux, a introduit, en plus de quelques répliques extraites des *Trois Sœurs* de Tchekhov, des «arrêts sur image» accompagnés de silences qui rendent le spectateur très attentif au texte. A quelques reprises, les personnages se taisent pour écouter passer un vol d'oiseaux sauvages. Et de quoi parlent-ils, ces personnages? De tout et de rien; de ce qui fait le tissu de la vie quotidienne: les enfants qui grandissent, la maladie d'un collègue, les émissions de télé, le travail, etc.

Le décor se résume à une paroi cinabre percée de portes et de fenêtres qui traverse la scène de jardin à cour; ce dispositif permet aux personnages d'évoluer à l'avant-scène, près des spectateurs. Polyvalent, ce décor évoque au besoin divers lieux: une rue, la ville, un immeuble à bureaux; il suffit d'y ajouter quelques tables et des chaises pour que nous nous trouvions dans une maison ou dans un café. On ne rendrait pas justice à la production si l'on ne soulignait, encore une fois, le travail exceptionnel de ses interprètes, Jack Robitaille (monsieur L'Homme) et Lorraine Côté (son épouse), et Pierre-François Legendre (un clochard simple d'esprit) en particulier, et les autres qui incarnent plusieurs figures inoubliables, à commencer par ce couple de sans-abri si émouvant.



LOUISE LEBLANC

Le décor de *Lentement la beauté* se résume à une paroi cinabre percée de portes et de fenêtres qui traverse la scène de jardin à cour.

Fédération professionnelle des journalistes du Québec

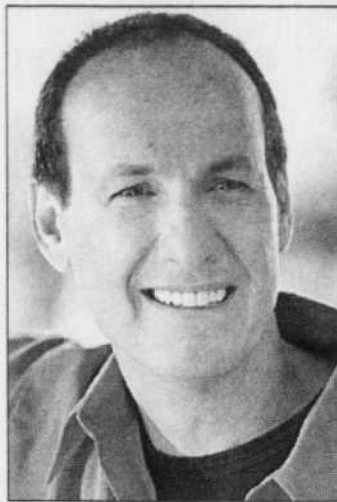
## Alain Gravel prend les commandes

PAUL CAUCHON

Le journaliste de Radio-Canada Alain Gravel, animateur d'*Enjeux*, a été élu hier matin président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), succédant à Anne-Marie Dussault, qui a occupé ce poste pendant trois ans.

Alain Gravel prend le flambeau alors que la profession journalistique traverse de sérieuses zones de turbulences. «La liberté journalistique n'est pas acquise, il faut toujours la défendre, a-t-il indiqué hier au *Devoir* après son élection. À Enjeux nous remarquons d'ailleurs que le public est de plus en plus méfiant envers les médias, et qu'il est de plus en plus difficile de convaincre les gens de venir devant la caméra.»

La présidence de Anne-Marie Dussault a été fort mouvementée, avec plusieurs saisies de matériel journalistique, des restrictions imposées aux médias dans les palais de justice, la vente de CKAC, l'affaire CHOI-FM et ainsi de suite. Mais un des plus importants dossiers fut la proposition de la direction de la FPJQ de mieux professionnaliser le métier, proposition



SOURCE SRC

Alain Gravel remplacera Anne-Marie Dussault à la tête de la FPJQ.

rejetée il y a deux ans par les membres de l'organisme.

La proposition ne visait pas nécessairement à créer un ordre professionnel des journalistes, mais plutôt à mieux encadrer par une loi la pratique journalistique, l'éthique, les droits de la presse, la protection des sources et ainsi de

suite. «Je suis tout à fait disposé à reprendre cette discussion, indique Alain Gravel. Techniquement, il m'apparaît difficile de créer un ordre professionnel, ce qui voudrait dire un examen uniforme pour accéder au métier de journaliste, alors que c'est une profession ouverte où les gens viennent de partout. Mais, à la lumière de menaces qui pèsent sur notre métier, avec la confusion des genres, la mainmise des relations publiques, ou encore la concentration des médias et la convergence, on peut discuter des façons de mieux encadrer la profession.»

Alain Gravel travaille à la télévision publique depuis onze ans, dont huit ans à *Enjeux*. Mais il connaît très bien le secteur privé aussi, puisqu'il a travaillé quatre ans à TVA et près de neuf ans à CKAC.

### Des prix à la pelle

Par ailleurs, le congrès de la FPJQ a donné lieu samedi soir à la remise des Prix Judith-Jasmin, qui permettent à des jurys formés de journalistes de récompenser les meilleurs reportages de leurs pairs.

En presse écrite, dans la catégorie reportage long, le prix a été décerné ex æquo à Brigitte McCann du *Journal de Montréal*,

pour sa série sur le mouvement raélien, et à André Noël de *La Presse*, pour sa série sur Saint-Charles-Borromée, deux enquêtes qui ont beaucoup fait parler depuis un an.

Dans la catégorie reportage court, Aaron Derfel de *The Gazette* a reçu le prix pour son article *Killed by the cure*.

En télévision, catégorie reportage long, le prix a été décerné à Jean-François Bélanger de Radio-Canada pour *Le gavage des fillettes en Mauritanie* et, dans la catégorie reportage court, il est allé à Monique Grégoire de TVA pour *Les Américains achètent nos médicaments*.

En radio, catégorie reportage long, le prix a été décerné à Myriam Fimby et à Robert Landry de Radio-Canada pour *L'exploitation des aides familiales au Québec* et, dans la catégorie reportage court, à Robert Fortin de CKAC pour *Le vaisseau d'or*.

Signalons enfin que Fabien Deglise, du *Devoir*, a remporté une des quatre Bourses Nord-Sud décernées par la FPJQ, pour un projet de reportage qu'il ira réaliser au Tuvalu, tout petit pays du Pacifique.

Le Devoir

## Le Devoir récompensé par l'UNEQ

### Les écrivains écorchent la Société Radio-Canada pour sa couverture jugée lamentable de la littérature québécoise

L'Union des écrivains et des écrivains québécois (UNEQ) récompense *Le Devoir* d'un prix Alpha pour sa «constance dans la couverture de la littérature québécoise». Par contre, les écrivains choisissent d'attribuer un Prix Bêta à la Société Radio-Canada, radio et télévision confondues, «pour sa lamentable couverture» du même sujet.

Les lauréats ont été dévoilés lors de la 27<sup>e</sup> séance annuelle de l'Union des écrivains et des écrivains québécois, qui a eu lieu ce week-end, au Centre Saint-Pierre à Montréal. Les membres de l'UNEQ étaient invités à voter pour la meilleure couverture de la littérature québécoise (Prix Alpha) et pour la pire (Prix Bêta), parmi les médias nationaux suivants: le magazine *L'actualité*, la Société Radio-Canada et Télé-Québec, *La Presse*, *Le Journal de Montréal/de Québec*, *Voir* et *Le Devoir*.

Les membres de l'UNEQ ont souligné que, malgré ses faibles moyens, *Le Devoir* maintenait le cap d'une couverture constante de la littérature québécoise. Le journal

reçoit toutefois le prix Alpha avec la mention «peut mieux faire».

«Les journalistes de ce quotidien indépendant font, en effet, preuve d'une grande constance pour nous présenter, semaine après semaine, un Cahier livres où l'on aborde des œuvres de genres extrêmement diversifiés, et dont une bonne partie est consacrée à la littérature d'ici, sans compter l'ampleur des cahiers spéciaux qui nous sont également offerts», dit le communiqué diffusé hier par l'organisme. Les écrivains espèrent par ailleurs que *Le Devoir* pourra poursuivre cette tradition de

qualité tout en améliorant l'acuité de ses analyses avec des journalistes de plus en plus chevronnés.»

Par contre, les mêmes jurés notent que «malgré ses moyens et son mandat de service public», la Société d'Etat Radio-Canada ne programme «aucune émission télévisée qui donne la parole aux écrivains». Le sabotage de la Chaîne culturelle à la radio a également grandement contribué à l'attribution du Bêta.

«L'UNEQ tient à préciser que ce prix a fait consensus parmi les écrivains qui se sont prononcés, dit cette

fois le document. Si plusieurs membres ont en effet souligné le mérite incontestable de la SRC à recevoir ce prix pour son illettrisme flamboyant, tous sont d'accord pour dire que, avec beaucoup de moyens, la SRC fait peu, et que son attitude ressemble à du mépris en ce qui concerne la couverture médiatique de la littérature québécoise à la télévision.»

Des œuvres originales de l'artiste en arts visuels, Manuela Lalic, inspirées par le livre, ont été offertes à chacun des lauréats.

Le Devoir

EN BREF

### Angelopoulos, président du 29<sup>e</sup> FFM

Tandis que la saga des festivals de cinéma montréalais bat son plein, que Téléfilm et la SODEC sont en train d'élire un nouveau rendez-vous montréalais pour faire reluire la métropole, Serge Losique persiste dans son intention de concocter malgré tout une 29<sup>e</sup> édition au FFM. Theo Angelopoulos, le grand cinéaste grec du *Regard d'Ulysse*, a accepté d'être le président du jury, confirme-t-il. Si tous les joueurs prévus mènent leurs projets de festivals à terme, l'été sera chaud et houleux du côté de la pellicule... et les producteurs étrangers y perdront leur grec et leur latin. — *Le Devoir*

### La Jornada publie le polar de Marcos

Mexico — Le quotidien mexicain *La Jornada* a publié hier le premier chapitre du roman policier écrit à quatre mains par le chef de la guérilla zapatiste au Chiapas, le sous-commandant Marcos, et le romancier mexicain Paco Ignacio Taibo II. Les six à huit premiers chapitres du roman (sur un total de dix à douze) seront écrits séparément par les deux-auteurs, puis les histoires s'imbriqueront, avait indiqué cette semaine l'écrivain mexicain, lors du Salon international du livre de Guadalajara en présentant le projet. Le premier chapitre publié hier est écrit par le sous-commandant Marcos en personne, qui n'a pas résisté à se mettre en scène: dans la jungle zapatiste. Les recettes du livre seront intégrales versées à une organisation non gouvernementale — à déterminer — menant des projets dans les régions contrôlées par les zapatistes au Chiapas. — *AFP*

**www.solbectours.com**  
**NORD D'ITALIE, SORRENTO ET ROME**  
 Circuits 16 jours, 25 repas, à partir de 3097\$  
**SICILE ET SORRENTO**  
 Circuits 16 jours, 26 repas, à partir de 2717\$  
**MALTE ET SICILE**  
 Circuits 16 jours, 28 repas, à partir de 2960\$

**SORRENTO, (St-Agnello)**  
 15 jours, 28 repas, à partir de 2167\$  
**AGROPOLI (Golfe de Salerne)**  
 16 jours, 28 repas, à partir de 2002\$  
**LA CÔTE AMALFITAINE**  
 23 jours, à partir de 1857\$

Avion, hébergement, transferts, représentant sur place, réunion d'information, visite d'orientation à pied, activités facultatives. Nos prix sont par personne, en occupation Double et toutes les taxes sont incluses. Entièrement en français.  
**www.solbectours.com**  
 Permis du Québec

**LE DEVOIR**

**RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR LE TEMPS DES FÊTES**

L'édition du *Devoir* du samedi 25 décembre sera publiée le vendredi 24 décembre et celle du samedi 1<sup>er</sup> janvier sera publiée le vendredi 31 décembre. Il n'y aura donc pas d'édition régulière ces deux vendredis.

Ces deux éditions seront livrées aux abonnés à notre édition du samedi. Elles seront aussi disponibles en kiosque les vendredis 24 et 31 décembre.

**Horaires de service à la clientèle :**

Jeu 23 décembre :	de 7h30 à 16h30
Vend 24 décembre :	de 7h30 à 12h
Lun 27 décembre :	FERMÉ
Mardi 28 décembre :	FERMÉ
Mercredi 29 décembre :	de 7h30 à 16h30
Jeu 30 décembre :	de 7h30 à 16h30
Vend 31 décembre :	de 7h30 à 12h
Lun 3 janvier :	FERMÉ
Mardi 4 janvier :	FERMÉ

**Reprise de l'horaire régulier à compter du mercredi 5 janvier.**

NOTE : les demandes d'arrêt temporaire de livraison pour la période du 23 décembre au 6 janvier inclusivement doivent nous parvenir au plus tard le mercredi 22 décembre avant 12h.

**LE DEVOIR**  
 en collaboration avec

**RAIL EUROPE** **swiss** **Swiss International Air Lines**

**SOLBEC TOURS INC.** **RE GROUP**

**CONCOURS**

**ITALIE**

**A Côte Amalfitaine**

**2 jours à Agropoli** **2 jours à Sorrento** **2 jours à Maiori** **1 jour à Rome**

**Hôtel Mare** **Hôtel Mediterraneo** **Résidence Panoramic** **Hôtel Bled**

**WWW.SOLBECTOURS.COM** **WWW.SWISS.COM/CANADA**

**LE DEVOIR**

Retournez à : Concours Côte Amalfitaine, 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 21 décembre 2004 à 10h.

Faites-nous parvenir les coupons de participation avant le 20 décembre 2004 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.

Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du *Devoir*. Valeur de 3180 \$.

Nom : .....  
 Adresse : ..... App.: ..... Ville : .....  
 Code postal : ..... Courriel : .....  
 Téléphone : (rés.) ..... (bur.) ..... Abonné(e) : oui / non   
 Question : nommez deux villes de la côte Amalfitaine : .....